

# Le maire de Ploemeur interpellé sur les frais de son déplacement en Ukraine

Publié le 14 mars 2023 à 15h09 Modifié le 14 mars 2023 à 18h27



**Ronan Loas, conseiller municipal de la minorité à Ploemeur, a demandé des précisions concernant les frais de déplacement du maire en Ukraine. Ronan Loas lui a répondu.**

Ronan Loas, maire de Ploemeur et Nicolas David, son homologue d'Avranches, aux côtés d'Oléna Buturlyn, maire de la commune d'ltchnia, en Ukraine. Ils ont reçu chacun un pain Ukrainien lors de leur visite sur place du 20 au 24 février. (Photo : mairie de Ploemeur)

Ronan Loas, le maire de Ploemeur, **s'est rendu à Itchnia, en Ukraine**, avec son homologue Nicolas David, maire d'Avranches. « Du 20 au 24 février, la délégation a pu vivre le quotidien d'un peuple en guerre. Des besoins actuels de la population jusqu'aux stigmates du conflit. Porteurs d'un témoignage fort et des espoirs d'ltchnia, David Nicolas et Ronan Loas ont signé sur place un mémorandum de fraternité et de coopération avec Oléna Buturlyn, maire de la commune d'ltchnia située à 120 km à l'est de Kiev », rapporte la municipalité de Ploemeur.

À la suite de ce voyage, Loïc Tonnerre, conseiller municipal de la minorité, a adressé une lettre ouverte à Ronan Loas, transmise à la presse. Il demande au maire des précisions concernant ses frais de déplacement et de celui de son employé communal. « Pouvez-vous me confirmer que le budget communal n'a aucunement participé aux frais de déplacement et de séjour inhérents à ces voyages de cinq jours ? Sinon merci de m'indiquer à quel titre cette prise en charge serait intervenue ».

## « Un témoignage de la situation réelle dans cette ville d'Ukraine »

Ronan Loas répond à Loïc Tonnerre : « Il ne vous a pas échappé que ce déplacement officiel était une réponse à l'invitation faite d'Oléna Buturlyn, maire de la commune d'Itchnia, à venir témoigner directement de la situation de sa ville et de ses habitants. J'y ai répondu conjointement avec le maire d'Avranches. Ce déplacement a été pris en charge de manière identique aux autres déplacements officiels qui peuvent émailler un mandat municipal dans le cadre d'accord de jumelage ou de coopération. J'en reviens avec un témoignage de la situation réelle dans cette ville d'Ukraine ainsi qu'un accord de coopération. Je prends cette lettre pour un manque d'intérêt envers la situation de nos amis Ukrainiens et espère que vous pourrez également faire des propositions concrètes en leur faveur ».